

"La politique de la ville", en organisant les partenariats entre les intervenants des territoires prioritaires, permet à des acteurs de différents milieux (économique, culture, social, ...) de se rencontrer. Ces rapprochements de professionnels, de bénévoles, de publics interrogent nombre de politiques sociales.

C'est ainsi que suite :

g au rapport Brévan-Picard "Une nouvelle ambition pour les villes : de nouvelles frontières pour les métiers",

g à une étude en 2001 de l'Assemblée des Départements de France sur "l'engagement des départements dans la politique de la ville",

il a été décidé la mise en place de projets sociaux de territoire (PST).

Cette expérimentation mise en route sur des territoires contrat de ville depuis 2002 dans 19 sites en France, est pilotée par :

- La Délégation Interministérielle à la ville (D.I.V.) ;
- La Caisse Nationale d'Allocations Familiales (C.N.A.F.) ;
- L'Assemblée des Départements de France (A.D.F.) ;
- La Direction Général des Affaires Sociales (D.G.A.S.) ;
- Le Conseil Supérieur du Travail Social (C.S.T.S.).

Il s'agit, à partir des expériences locales, de vérifier les capacités des acteurs sociaux à définir ensemble sur un territoire contrat de ville, un projet social qui permet de dépasser les logiques propres à chaque institution et de participer ainsi à un processus de requalification et de développement d'un territoire.

Sur Rennes, l'expérimentation PST porte sur les Espaces Sociaux Communs (E.S.C), validée lors du Comité de pilotage du contrat de ville le 24/09/2002.

L'assistance technique à l'expérimentation à été confiée à l'Institut de Développement et de Promotion de l'Action Sociale (I.D.P.A.S.) qui interviendra jusqu'à mi 2004.

L'I.D.P.A.S. travaille dans trois directions :

- En quoi un espace commun modifie les pratiques professionnelles ?
- Quelles incidences quant à la place et l'expression des habitants ?
- L'espace commun favorise-t'il la production de projets communs entre les acteurs ?

L'APRAS, depuis plusieurs années, participe aux réflexions des intervenants sociaux dans les sites qui se constituent en Espaces Sociaux Communs (outre le Gros Chêne, il y a l'espace social de Cleunay -octobre 2002- L'espace de Rennes Centre -fin 2003- L'espace du Blossne -début 2005-, puis Villejean à l'horizon 2007 et les Champs Manceaux).

Ainsi, à terme les 6 CDAS de Rennes seront organisés en espaces sociaux et ce avec une ou plusieurs autres institutions (CAF, Ville de Rennes, CCAS, Mission Locale,...).

Portant son action dans la durée, l'A.P.R.A.S. (composée de la Ville de Rennes, de la CAF, des organismes HLM rennais, de Rennes Métropole et du Conseil Général) s'est vue confier en Juin 2002, une triple mission :

- proposer une charte des Espaces Sociaux Communs qui s'appuie sur l'expérience du Gros Chêne (elle est aujourd'hui ratifiée par le Conseil Général, la C.A.F., la Ville de Rennes).
- coordonner la préparation des équipes aux futurs E.S.C.
- animer une réflexion sur l'évolution des pratiques professionnelles et des collaborations induites par la présence commune des E.S.C.

Ainsi l'intervention de l'I.D.P.A.S. limitée dans le temps vient elle en complémentarité, en expertise, de celle plus longue de l'A.P.R.A.S.

Guy HAMONIC,  
Coordonnateur de la Politique de la Ville,  
Conseil Général - Pôle Action Sociale

## INFOS BREVES

- 1er octobre à Rennes "Economie sociale et solidaire en Bretagne, un autre mode de développement pour demain", forum de réflexion organisé par la CRES - 11 square de Galicie 35200 Rennes, ☎ 02.23.35.02.02
- "Territoires, proximité et lien social", 17 octobre, à Loudéac - organisation : Réseau régional de mutualisation de la recherche sur la vie sociale - contact : ARIC ☎ 02.99.41.50.07
- "Usagers, habitants, citoyens, acteurs de la participation" : journée coorganisée par la Fédération des centres sociaux et l'Union Nationale des CCAS, à Rennes, le 6 novembre 2003 - inscriptions : Lahaie Communication, 8 rue du Sapeur Michel Jouan 35000 Rennes ☎ 02.23.42.44.10
- Des "Rennais" récemment à l'ouvrage : J.-Yves Dartiguenave et J.-François Garnier : **L'homme oublié du travail social** (édition Erès)
- Philippe Labbé : **Les bricoleurs de l'indicible** (Editions Apogée)

Edition : Association pour la Promotion de l'Action et de l'Animation Sociale, 6, cours des Alliés, CS 84304, 35043 Rennes Cedex ☎ 02.99.31.52.44 - Fax 02.99.30.81.17 - E-mail : contact@apras.asso.fr

Directeur de la publication : Philippe Caffin  
Rédaction : Irma Poulard, Daniel Erhel, Philippe Caffin  
Maquette : Sylvie Rault Imprimerie : O.S.C.R.



### Septembre 2003

Un an déjà que paraissait le 1<sup>er</sup> Nota Bene ou lettre de l'APRAS. Souvenez-vous : c'était pour nous une manière de rendre compte du travail effectué et d'informer celles et ceux que l'action sociale concerne, des recherches, enquêtes, initiatives et expériences qui s'élaborent, à Rennes, en partenariat. Et l'année qui vient de s'écouler a été foisonnante. Impossible de tout dire. Cependant, s'il ne fallait retenir que

3 choses :

- Je soulignerais le travail long et approfondi mené par les partenaires : CAF, Ville, Organismes HLM, Conseil Général et Rennes Métropole afin de repréciser les missions de l'APRAS -outil précieux s'il en est- et de redéfinir la place de chacun. Cela aboutira à des conventions de mission.

- Je saluerais un autre travail tout aussi long et approfondi : celui des professionnels qui, au sein de l'APRAS, ont élaboré une charte des Espaces Sociaux Communs qui rappelle les missions de ces espaces tout en précisant bien les objectifs et les outils mis en place collectivement et par chaque instance. Tout nouveau partenaire devra ratifier cette charte. C'est un grand pas dans la consolidation de ce subtil et complexe montage qu'est un Espace Social Commun.

- Enfin, je célébrerais le 18 juin 2003. C'est la naissance de l'Association Rennaise des Centres Sociaux. Lieux d'accueil pour tous, lieux qui favorisent et accompagnent la participation à la vie collective, de concertation et d'innovation sociale, les 6 centres se regroupent en une association dans laquelle les habitants et les usagers sont majoritaires. Les Centres Sociaux de Rennes ont désormais une visibilité et une identité confortée dans la mosaïque des équipements de la Ville... avec une mission bien particulière : celle d'organiser et de soutenir les comités d'usagers.

Car enfin, et pour conclure, s'il ne fallait retenir qu'une chose, je dirais que c'est notre volonté politique de donner du sens à chacune de nos actions et, comment donner du sens autrement qu'en demandant à chacun : habitant, usager, professionnel, politique de bien prendre sa place afin qu'aucune voix ne vienne à manquer quand se construit le projet pour tous.

Maria VADILLO,  
Présidente de l'APRAS.

## Accès aux loisirs

Loi du 29 juillet 1998, article 140

Lutte contre les exclusions :

"L'égal accès de tous, tout au long de la vie, à la culture, à la pratique sportive, aux vacances et aux loisirs constitue un objectif national. Il permet de garantir l'exercice effectif de la citoyenneté."

En lien avec la Ville de Rennes, la CAF et les organismes HLM dans le cadre du Contrat de Ville 1994-1999, l'APRAS a expérimenté différents outils visant à faciliter l'accès des plus démunis à la culture, aux sports et aux loisirs :

- fonds pour les loisirs familiaux,
- fonds d'animation HLM,
- fonds pour l'accès des jeunes aux loisirs,
- chèques loisirs.

Les signataires du Contrat de Ville 2000-2006 ont inscrit dans leurs priorités un renforcement des actions dans ce domaine et une meilleure coordination de celles-ci.

Une nouvelle étape :

Une nouvelle étape d'expérimentation du chèque loisir a d'abord pour cela été réalisée à Maurepas toujours avec l'appui technique de l'APRAS.

En 2003, il a été décidé d'étendre le dispositif expérimenté à Maurepas aux autres quartiers en Contrat de Ville. En même temps, la Mission Contrat de Ville et l'APRAS, aidées en cela par 2 stagiaires, Anne Sophie Sureau et Brigitte Valet, ont animé les travaux d'un groupe composé de représentants des partenaires du Contrat de Ville visant :

- d'une part, à faire un état des outils d'aide aux personnes ou aux familles à ressources faibles mis en place pour faciliter l'accès à la culture, aux sports et aux loisirs,
- et d'autre part, à tirer les enseignements des expérimentations réalisées à Rennes et dans d'autres villes et, enfin, à proposer la mise en place d'une nouvelle formule de chèque loisir qui soit à la fois plus accessible pour

les bénéficiaires potentiels et plus simple à utiliser.

Vers un dispositif renouvelé :

Un projet a été élaboré. Il se veut complémentaire des formules d'aides mises en place par des institutions comme la CAF par exemple (prestations de services, bons vacances). Il a été présenté aux institutions concernées qui sont aujourd'hui invitées à l'amender, à le compléter, ou à le valider en l'état. Au cours d'une prochaine réunion du Comité de pilotage du Contrat de Ville en novembre prochain, elles auront à se prononcer ensemble sur son opportunité et sa pertinence et, s'il est adopté, sur la date de sa mise en oeuvre. Au cas où celle-ci serait fixée à la rentrée 2004, il restera un an pour mettre au point la charte qualité qui déterminera le rôle que chacun doit tenir, financeurs, gestionnaires, partenaires culturels ou de loisirs, acteurs sociaux et représentants des bénéficiaires pour que les objectifs fixés aient les meilleures chances d'être atteints.

Ce nouvel outil devrait rester de taille modeste et garder une vraie capacité d'adaptation de telle sorte qu'il puisse répondre en permanence aux besoins des plus démunis et en même temps faciliter les évolutions toujours nécessaires mais aussi plus complexes et plus longues à mettre en place des outils dits de droit commun.

## SOMMAIRE

Edito	p. 1
Accès aux loisirs	p. 1
Etat des lieux des actions parentales	p. 2
Fragilités psychologiques et troubles de la vie sociale	p. 2
Les nouveautés du TBS 2002	p. 3
La délinquance à Rennes Métropole	p.3
Projet social de territoire	p. 4

## Etat des lieux des actions parentalité Rennes - Ille et Vilaine

Réalisée

Depuis quelques années, les initiatives des collectivités, d'organismes sociaux et surtout d'associations concernant la parentalité se multiplient. Des dispositifs d'Etat, des financements viennent appuyer les actions mises en place. A la demande de la Ville de Rennes et du Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REEAP 35), l'APRAS a réalisé un état des lieux des actions Parentalité menées en 2002 sur le département.

### Vous avez dit parentalité !

Il fallait s'en douter. Ce type d'étude est une épreuve, une sorte de slalom ou de gymkhana. Le mot parentalité n'est pas dans le dictionnaire ; chacun le sait et le dit ; chacun ou presque a son idée sur la question et sa définition qui, la plupart du temps, reste sous entendue. Là on s'appuie sur l'incivilité ou sur la délinquance des jeunes, ce qui laisse supposer que les parents ne sont pas ou plus capables de transmettre

des valeurs à leurs enfants, de leur offrir des repères ou des modèles. Ailleurs, on évoque les difficultés ou les carences des parents dans leur éducation à la santé, quand on ne parle pas de démission des parents dans leur fonction éducative ou sociale. Bien sûr les mutations de la cellule familiale sont citées...

### Une large mobilisation

La parentalité est abordée dans de multiples secteurs d'activités : éducation, jeunesse, enfance, santé, justice, social,... Les politiques contractuelles (Contrat de Ville, Contrat Local de Sécurité, Contrat Educatif Local) en font un axe prioritaire. Des acteurs sociaux bénévoles et professionnels se mobilisent souvent avec conviction.

### 131 actions recensées

131 actions ont été recensées en Ille-et-Vilaine, dans 31 villes, organisées par 62 organismes fédérant souvent

plusieurs partenaires locaux. 20 entretiens approfondis avec des organisateurs ont, par ailleurs, été réalisés par Dominique Crestin, chargée de mission à l'APRAS qui a réalisé cette étude.

La question du sens et des enjeux de l'action engagée a été au centre de l'état des lieux même si celui-ci avait d'abord pour ambition de voir, d'écouter et de comprendre ce qui était effectivement réalisé par les acteurs.

### En bref...

L'étude apporte quelques éclairages qui donnent à réfléchir. Par exemple :

1. la distinction entre les actions menées par les services publics et les associations qui disposent de personnel permanent et les actions menées à l'initiative de groupements de parents ou d'associations sans salarié.
2. la distinction entre :
  - des actions qui s'adressent aux parents accompagnant leurs enfants (médiation)

- des actions menées en direction des enfants qui associent les parents (sensibilisation, prévention)
  - des actions qui s'adressent aux parents seuls (réponse à des attentes exprimées).
3. Les thèmes dominants :
- l'accompagnement des parents dans l'exercice de la fonction parentale,
  - le soutien aux parents en difficulté,
  - le développement de la citoyenneté parentale.

### L'étude a donné lieu à 3 documents :

- une note de synthèse
- un annuaire des actions parentalité en Ille-et-Vilaine édité par le REAAP dans le cadre d'un forum départemental qu'il a organisé le 20 mars dernier
- un compte rendu des entretiens réalisés au cours de l'étude.

## Fragilités psychologiques et troubles de la vie sociale rôle des institutions, pratiques des professionnels

En cours

L'étude sur l'habitat adapté à Rennes Métropole réalisée en 2002 a mis en évidence l'importance sans doute grandissante des troubles psychologiques dans la question du logement. Les organismes HLM et les professionnels de l'accompagnement social ont confirmé ce point de vue. Parallèlement, fin 2002, le comité consultatif "santé dans la ville" de Rennes a engagé une réflexion sur les troubles de comportement liés à des fragilités psychologiques : là aussi le sentiment d'une émergence croissante de cette problématique est partagée. Ces deux démarches ont abouti à une recherche-action conduite par l'APRAS et confiée à Jean-Yves Broudic, consultant.

### 4 objectifs :

- Analyse du cadre légal et réglementaire régissant l'intervention du maire, des acteurs médicaux, sociaux, de la police, de la justice et mise en perspective des situations proposées ;
- Définition de typologies s'appuyant sur les situations relatées dans les monographies ;
- Analyse critique des modalités d'interventions pour permettre d'identifier et de caractériser des processus de collaboration inter institutionnels ainsi que des difficultés de fonctionnement rencontrées dans l'offre de soin, d'accompagnement, de médiation, dans les procédures de signalement ;

- Identification des solutions possibles et élaboration de propositions opérationnelles.

### A la recherche de bonnes pratiques :

L'étude est réalisée en deux temps : un ensemble d'entretien avec des représentants d'une vingtaine d'institutions concernées et impliquées donnera lieu à un 1er rapport qui sera discuté en comité de pilotage fin septembre. Suivront des séminaires réunissant des professionnels amenés à intervenir en complémentarité, que ce soit dans le domaine de l'habitat ou dans des situations d'urgence sur l'espace public.

### Premiers constats :

On pouvait s'en douter, la définition même des publics concernés est une première difficulté. C'est pourtant un préalable sur lequel il faudra s'entendre. De même, il est nécessaire de construire un regard commun sur les rôles, responsabilités et ressources des institutions et des acteurs concernés. Le travail engagé devrait y contribuer. Au delà, les pistes de réflexions ne manquent pas.

Le Comité de pilotage de l'étude est composé des représentants des organismes et institutions suivants : Ville de Rennes, CAF 35, Conseil Général DAS 35, Rennes Métropole, DDASS, CRAM, représentant du Procureur, DDSF, CHU, CHGR, ADOHLM, APASE, ATI, ALFADI.

## Les nouveautés du Tableau de Bord 2002

sortie le 1er octobre 2003

Le Tableau de Bord Social de Rennes sortira pour la troisième année sous forme de CD Rom. Il a trouvé sa vitesse de croisière et son style. Comme les dernières éditions, nous conservons le même graphisme et le même système de navigation pour permettre au lecteur de se plonger dans un produit connu et nous nous concentrons sur l'amélioration et l'enrichissement des indicateurs, toujours dans une approche quartier. Nous vous présentons ici les nouveautés du tableau bord de la nouvelle édition.

### Les migrations

L'exploitation des données issues du recensement de 1999 se poursuit par l'introduction d'indicateurs sur "les migrations".

- **Migrations selon le logement :** Pour l'ensemble de la population : nombre et part des personnes dans le même logement, dans un autre logement, dans la même commune ; part des migrants.

- **Migrations selon le lieu de naissance :** Pour l'ensemble de la population : nombre et part des personnes nées dans le même département, même région, nées à l'étranger.

Il s'agit pour ces indicateurs d'apprécier le nombre et le poids des migrants et si ces personnes sont issues de communes plus ou moins proches (département / région) ou hors région, ainsi que le poids des natifs de la commune et de la région.

### La thématique Personnes Agées refondue

La saison 2002-2003 a été marquée par notre participation au groupe de travail Observatoire des Besoins du CODEM de Rennes (Comité Local d'Observation de la Dépendance et de Médiation). Nous avons bénéficié d'un lieu d'échange avec les partenaires impliqués dans ce champ, ce qui a été propice à la refonte complète de la thématique.

- Un premier volet traite des **données du recensement concernant spécifiquement les personnes âgées** disponibles à un niveau fin (l'iris\*).

Les indicateurs présentés concernent plusieurs domaines :

- Les tranches de population décennales (évolution par rapport à 1990).
- Sexe : le nombre et le poids des femmes selon les tranches d'âge.
- Migrations selon le logement.
- Migrations selon le lieu de naissance.
- Ménages âgés : part des ménages âgés composés d'une seule personne et part des ménages âgés composés d'une femme seule.
- Logement : type de logement (maison individuelle, immeuble collectif), statut d'occupation (propriétaires, locataires privés, locataires HLM).

- En lien avec le Conseil général, nous avons réalisé une exploitation fine des données concernant les **bénéficiaires de l'APA à domicile** : nombre de bénéficiaires suivant le sexe, suivant le GIR (Groupe Iso-Ressource).

- **Données médicales :** consommation médicale des personnes âgées suivant les tranches d'âge ainsi que que le nombre de personnes âgées bénéficiaires de la CMU.

- **Capacité d'accueil des résidences pour personnes âgées** avec le détail sur les types d'hébergement : EHPAD (Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes), USLD (Unité de soins longue durée), MR (Maison de retraite), HT (Hébergement temporaire), SCM (Section de cure médicale).

L'objectif était de mettre à disposition les indicateurs de base (démographie, capacité d'accueil des résidences...) et de jeter les bases d'un diagnostic de la population des personnes âgées à Rennes et dans ses quartiers.

### Les jeunes suivis par la Mission locale

En collaboration avec la Mission locale, nous avons travaillé à l'amélioration des indicateurs reçus : approche plus fine des territoires, enrichissement des indicateurs, amélioration qualitative.

- **Nouveau : le traitement des données à l'adresse** permet, dans le respect des règles statistiques, de disposer des données à l'iris\*. Ainsi nous pouvons reconstituer les territoires prioritaires Contrat de Ville (rappel : ceux-ci ne correspondent pas aux quartiers mais sont constitués par des regroupements d'iris).

- **De nouveaux indicateurs disponibles :** outre les données sur l'âge, le niveau de formation, des indicateurs complémentaires à caractère social sont traités : hébergement et ressources déclarées, ainsi que le nombre de jeunes bénéficiaires d'une aide du FAJ. De plus le nombre de jeunes bénéficiaires du dispositif TRACE est désormais disponible.

- **L'analyse enrichie :** le partenariat dans le traitement des données débouche sur un travail d'analyse conjoint entre la Mission locale et l'APRAS et sur une séance de travail avec les conseillers. Les résultats de ces travaux seront proposés dans les commentaires du Tableau de Bord.

\*iris: îlots regroupés pour l'information statistique

### LES PLUS

■ **Thématique Logement :** le nombre de nouveaux logements construits par quartier depuis 1999 selon le type (Déclaration d'achèvement de Travaux DAT, source Ville de Rennes, DAFU). **permet de suivre les évolutions en terme de construction sur les quartiers et d'envisager les évolutions de population...**

■ **Thématique Enfance :** les crèches de la ville fréquentées par les familles du quartier. **Les familles utilisent-elles la crèche de leur quartier? Quel est le rayonnement des crèches dans les quartiers?**

*De manière générale, mise en lumière des évolutions : évolution du nombre de médecins par rapport à 1999, des bénéficiaires de minima depuis 1999, des aides financières depuis 2000...*

### La délinquance à Rennes Métropole :

Le 6 mai dernier, l'APRAS a présenté, au cours d'une conférence des maires, un rapport sur la délinquance à Rennes Métropole.

Il s'agit d'un 1er travail sur les statistiques Police et Gendarmerie des années 1999-2000 et 2001 sur l'agglomération. Ces résultats sont proposés à la réflexion des élus et des autres acteurs concernés qui devraient poursuivre l'analyse par groupes de communes.

Un groupe dit "cohésion sociale" permettra un échange au niveau de l'ensemble de l'agglomération. L'APRAS devrait développer, dans les années qui viennent, cette fonction d'observatoire de la délinquance à Rennes Métropole.